



GUIDE DU PORTEUR DE PROJETS

10 Points clés pour tout comprendre sur les subventions européennes

Maîtrisez les facteurs clés de succès d'une demande de subvention européenne !

Pourquoi ce guide ?

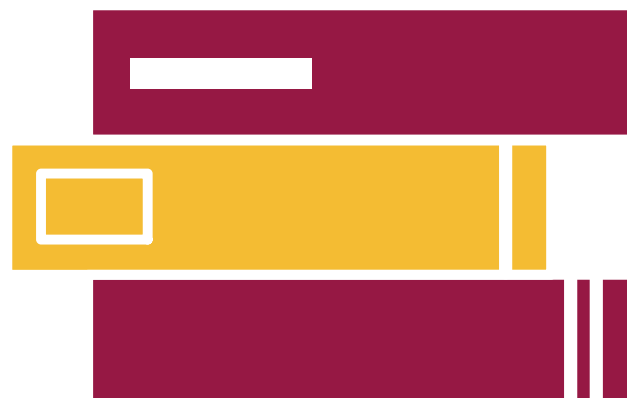
Accéder aux subventions européennes apparaît pour la plupart des porteurs de projets comme une tâche méconnue et difficile.

En effet de nombreux organismes passent à côté de sources de financement dont ils auraient besoin pour leur développement.

Grâce à ce guide, vous disposez d'une première approche concrète du fonctionnement des subventions.

De plus, il a pour but de vous expliquer de manière simple les diverses démarches, règles et priorités que vous serez amené à suivre afin d'accéder aux subventions européennes et optimiser vos chances de réussite.

Tout au long de ce guide, suivez les questions de notre porteur de projets et les réponses pratiques de Welcomeurope.



Welcomeurope vous accompagne à chaque étape de votre projet

- 1 Définition et Explication - Les Subventions Européennes
- 2 Définition et Explication - Les programmes européens
- 3 Les programmes d'action communautaire
- 4 Les programmes de coopération extérieure
- 5 Les fonds structurels
- 6 Préparez votre projet et identifiez votre programme
- 7 Rédigez votre candidature
- 8 Réalisez et gérez le projet financé
- 9 Les étapes d'un projet européen - Critères d'évaluation d'un projet

Lexique technique





Définitions et explications

Les subventions européennes

Qu'est-ce qu'une subvention européenne ?

C'est une aide financière distribuée par la Commission européenne à une organisation privée ou publique.

Comment trouver la subvention qui correspond le mieux à mon projet ?

Welcomeurope propose une base de données très performante avec une recherche par organisation, secteur d'activité... pour trouver la subvention la mieux adaptée à votre projet.

Pour découvrir le moteur de recherche rendez-vous sur : www.welcomeurope.com

Qui peut en bénéficier ?

Les bénéficiaires peuvent varier pour chaque programme et appel à propositions, en fonction de l'objectif recherché. D'autres critères spécifiques d'éligibilité s'ajoutent (comme la pertinence ou la durabilité du projet).

Qui dois-je contacter pour avoir plus d'informations ?

Welcomeurope vous aide en vous donnant accès à différents services sur les subventions européennes.

Vous pouvez également nous contacter par téléphone :

+33 (0)1.42.54.60.64 ou par email : contact@welcomeurope.com



Définitions et explications

Les programmes européens

Qu'est-ce qu'un programme européen ?

Ce sont des programmes thématiques (culture, jeunesse, etc...) qui traduisent les objectifs de la Commission européenne et qui financent des projets pour permettre de réaliser les objectifs de ses politiques (exemple de politique/stratégie)

Quelle est la durée de validité d'un programme ?

L'existence des programmes est prévue dans un cadre financier pluriannuel, qui a une durée de 7 ans. Le cadre actuel a été défini pour la période 2014-2020. Lui succèdera le cadre 2021-2027.

Pour quels secteurs d'activités ?

Il existe des programmes dans tous les types de secteurs (exemples : santé, recherche, éducation...).

Est-ce qu'il existe une typologie de programmes ?

Bien sûr, les programmes sont classés en 3 catégories :

- Les programmes d'action communautaire
- Les programmes de coopération extérieure
- Les fonds structurels

3

Les programmes d'action communautaire

Ce sont tous les programmes qui permettent de financer vos projets au sein de l'Union européenne, pour les organisations situées dans la zone UE en partenariat avec au moins une organisation d'un autre état membre.



Pays membres de l'Union européenne éligibles aux programmes d'action communautaire



Exemple de projet financé : la formation internationale des étudiants



Exemple de projet financé : limiter la pollution des eaux de surface et souterraines

Le nouveau programme 2021-2027 apportera de nouvelles perspectives.
Rester connecté sur notre site ou réseaux sociaux pour tout connaître dès la sortie du nouveau programme.

4

Les programmes de coopération extérieure

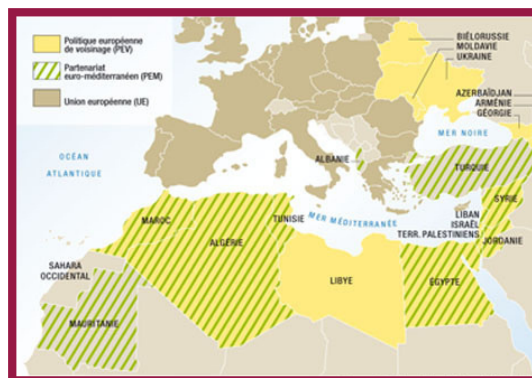
Ce sont tous les programmes qui permettent de financer vos projets dans le monde, en partenariat avec au moins une organisation d'un autre état membre. Il existe plusieurs typologie de pays non UE concernés par la coopération extérieure

Les instruments d'aides à la pré-accession pour les pays candidats



Pays candidats : il s'agit d'un pays dont la candidature à l'Union européenne a été officiellement acceptée. Turquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM), Monténégro, Islande et Serbie.

Pays voisins



L'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) est l'instrument financier de la politique européenne de voisinage (PEV). Il s'adresse aux pays partenaires de la PEV ainsi qu'à la Russie et offre un cofinancement aux processus de renforcement de la gouvernance et de développement économique et social équitable.

Autre états

Les programmes de coopération extérieure touchent toutes les zones géographiques en dehors de l'Union européenne.

Le nouveau programme 2021-2027 apportera de nouvelles perspectives. Rester connecté sur notre site ou réseaux sociaux pour tout connaître dès la sortie du nouveau programme.



Les fonds structurels

Ce sont tous les programmes qui permettent de financer vos projets aux niveaux régional, local et interrégional.

Fonds Social Européen

Il soutient les priorités de l'UE dans 4 domaines essentiellement:

- augmenter la capacité d'adaptation des travailleurs, des entreprises et des chefs d'entreprise, afin d'améliorer l'anticipation et la gestion positive des changements économiques ;
- améliorer l'accès à l'emploi et l'insertion durable sur le marché du travail des demandeurs d'emploi et des personnes inactives ;
- renforcer l'inclusion sociale des personnes défavorisées en vue de leur intégration durable dans l'emploi.

Fonds Européen de Développement Régional

Le FEDER est un des deux fonds structurels, instruments financiers de la politique régionale de l'Union européenne qui vise à réduire les écarts de développement entre les régions européennes

Le nouveau programme 2021-2027 apportera de nouvelles perspectives.

Rester connecté sur notre site ou réseaux sociaux pour tout connaître dès la sortie du nouveau programme.



Préparez votre projet et identifiez votre programme

1- Définir un projet pertinent

Le projet doit être innovant et apporter une plus-value à l'Union européenne (en terme de croissance, d'emploi ou de recherche et développement par exemple).

2- Constituer le réseau de partenaires

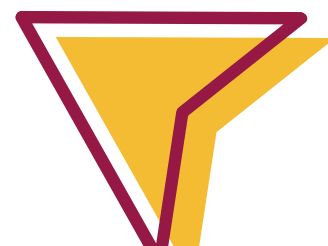
Chaque porteur de projets (appelé aussi coordinateur) doit avoir un réseau de partenaires (au minimum 2) basés dans l'Union européenne et en dehors de son propre territoire national. L'objectif de ce partenariat est double :

- pour le coordinateur, les partenaires apportent un savoir-faire et des ressources humaines qui permettront d'améliorer la qualité du projet.
- pour les partenaires, la participation à un projet leur permet d'échanger des bonnes pratiques et d'accroître leur visibilité au niveau européen.

Le coordinateur établit et propose aux partenaires un mode de fonctionnement du projet et du réseau.

3- Identifier le bon programme de financement

Le projet doit correspondre exactement aux objectifs précisés par le programme. Cependant, ne concevez pas de projet en réponse à une opportunité de financement : vous risqueriez de dépenser beaucoup d'énergie pour de piètres résultats ! Sachez enfin que vous ne pouvez pas solliciter plusieurs programmes de financement à la fois pour le même projet.



7

Rédigez votre candidature

Les appels à propositions sont publiés dans le cadre des programmes européens et fixent le cadre de réponse auxquels doivent se conformer les porteurs de projets pour obtenir le financement de leurs opérations. Le texte de l'appel détermine en détail les critères d'éligibilité (éligibilité des porteurs, des activités, des dépenses...) et les objectifs auxquels les projets doivent répondre.

6 éléments sont indispensables à connaître dans un appel à propositions :

- Les bénéficiaires éligibles
- Les actions
- Le budget et le taux de cofinancement
- Le calendrier
- La procédure
- Les sources d'information





Rédigez votre candidature

Les documents du dossier de candidature

Le texte de l'appel à propositions qui annonce les objectifs de l'appel ainsi que les actions financées. Le guide du candidat rappelle les règles de participation, les critères d'éligibilité et fournit des informations complémentaires. Il est conseillé de se référer à ce document pour élaborer votre candidature.

Le formulaire de candidature. Vous devez obligatoirement utiliser le formulaire indiqué dans l'appel à propositions (sur un document ou directement sur la plateforme).

L'annexe budgétaire (document sous format Excel) met en évidence les dépenses et les ressources de votre projet.

La fiche signalétique financière (ou formulaire d'identification bancaire) précise les coordonnées bancaires du coordinateur.

La check-list vous aide dans la finalisation de votre dossier et permet d'éviter tout oubli de document ou de signature.

L'accusé de réception, à la réception de la candidature, est une preuve que votre dossier est arrivé dans les temps à la Commission européenne



Réalisez et gérez le projet financé

1- Les rapports d'activité

Au cours du projet, vous allez être amené à remettre plusieurs rapports intermédiaires et un rapport final à la Commission européenne.

Le rapport intermédiaire doit présenter un bilan du projet à mi-parcours.

Le rapport final couvre toute la durée du projet et traite de l'impact du projet, ses résultats et les leçons à tirer de sa mise en oeuvre.

2- Les rapports financiers

Ils sont à remettre en même temps que les rapports d'activité (soit un à fournir avec le rapport intermédiaire et un avec le rapport final) à la Commission européenne.

Ils présentent l'état des lieux des dépenses sur la période couverte et un budget pour la période à venir.





Réalisez et gérez le projet financé

Nos consultants vous accompagnent tout au long de votre projet

Pour s'assurer de la bonne gestion des fonds alloués par l'Union européenne, garantir le respect des règles et optimiser les versements effectifs des subventions, Welcomeurope met en place tous les outils nécessaires dès le lancement des actions.

Tout au long de la mise en œuvre du projet, l'équipe de Welcomeurope vérifie la conformité des actes et des reportings, propose des mesures correctives et des axes d'optimisation. Welcomeurope appuie de même le bénéficiaire de la subvention dans la réponse aux éventuelles questions des autorités.

Cette mission est éligible à la subvention sous réserve d'avoir été prévue dans le budget initial.

Méthode :

1ère étape : Elaboration des outils de gestion dans le respect des contraintes internes et des règles européennes

2ème étape : Accompagnement étroit du chef de projet pour l'élaboration des rapports (reporting) et le suivi des versements

3ème étape : Appui à la constitution du reporting final et suivi du solde de la subvention

Contactez nous au +33 1 42 54 60 64 pour bénéficier de nos services conseil



Les étapes d'un projet européen

Publication de l'appel à propositions rédaction et dépôt du dossier de candidature

- Acceptation du dossier
- Signature de la convention

Refus du dossier (amélioration du projet pour une future candidature)

- Réception du premier versement (entre 30% et 40% du montant accordé)
- Démarrage du projet
- Evaluation et rédaction du rapport intermédiaire

Approbation du rapport intermédiaire

Refus du rapport demande de justificatifs

Reception du deuxième versement (30% du montant)

Acceptation

Refus définitif

- Poursuite de la réalisation du projet
- Date de clôture du projet : rédaction et envoi du rapport

Approbation du rapport final

Refus du rapport demande de justificatifs

Reception du deuxième versement (30% du montant)

Acceptation

Refus définitif

Poursuite de l'action en dehors du cadre des subventions européenne

Lexique technique

APPEL À PROPOSITIONS : offre de financement émise par la Commission européenne qui met à disposition une enveloppe budgétaire pour des actions dont elle définit précisément les priorités.

CADRE LOGIQUE : annexe à fournir pour tous les projets de coopération extérieure qui récapitule sous forme de tableau la cohérence entre le projet et les objectifs de l'appel à propositions européen.

COOPÉRATION EXTÉRIEURE : soutien de l'Union européenne aux pays tiers.

FEADER - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : unique instrument de financement de la politique de développement rural. L'objectif est d'améliorer la compétitivité des secteurs agricole et forestier, l'environnement et la gestion de l'espace rural ainsi que la qualité de vie et la diversification des activités dans les zones rurales.

FEDER - FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : l'un des deux fonds structurels, instrument financier de la politique régionale de l'Union européenne qui vise à réduire les écarts de développement entre les régions européennes.

FSE - FONDS SOCIAL EUROPÉEN : l'un des deux instruments de la politique de cohésion, source de financement principale pour développer l'emploi et les ressources humaines.

FONDS STRUCTURELS : distribués au niveau régional, ils doivent favoriser le développement local et la politique sociale (exemples : emploi, infrastructures sociales).

IEVP - INSTRUMENT EUROPEEN DE PARTAGE ET DE PARTENARIAT : instrument financier de la politique européenne de voisinage (PEV). Il s'adresse aux pays partenaires de la PEV ainsi qu'à la Russie et offre un cofinancement aux processus de renforcement de la gouvernance et de développement économique et social équitable

Lexique technique

IPA - INSTRUMENT D'AIDE À LA PRÉADHÉSION : instrument financier pour la période 2007-2013 qui apporte une assistance aux pays candidats et aux pays candidats potentiels.

PARTENAIRE : toute personne morale qui participe à la présentation d'une proposition de projet. Les partenaires du projet doivent signer une déclaration de partenariat par laquelle ils s'engagent à contribuer à la réalisation du projet.

HORIZON 2020 : Programme Cadre de Recherche et Développement regroupant 4 thèmes : "coopération" (recherche collaborative autour de 10 priorités thématiques, comme la santé, les technologies de l'information et de la communication ou encore l'énergie), "idées" (recherche à caractère exploratoire), "personnes" (mobilité et formation des chercheurs) et "capacités" (infrastructures, mesure en faveur des PME, science dans la société et régions de la connaissance).

PME - PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES : entreprises qui répondent aux critères suivants : emploient moins de 250 salariés (équivalents plein-temps) et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un bilan annuel n'excédant pas un total de 43 millions d'euros. Elles doivent respecter le critère d'indépendance.

Welcomeurope vous accompagne à chaque étape de votre projet

Information

Identifier les subventions auxquels vous êtes éligible, ne rater aucune opportunité et recevoir tous les appels à projets, vous appuyer sur une méthodologie expérimenté pour réussir votre projet...

Notre site internet et nos guides vous accompagnent tout au long de vos projets

- Les services en ligne
- Les guides
- Les fiches méthode

Formation

Monter en compétence sur le montage de projets européens, se former ou former son équipe sur l'identification de fonds européens, apprendre à son rythme les logiques des subventions européennes.

Nos consultants formateurs vous propose des solutions de formations ouverts à tous

- Catalogue formation
- Formation intra
- Formation sur mesure

Conseil

Communiquer, dialoguer avec les personnes-clé en Europe, Formaliser vos candidatures et obtenir les subventions, Accroître votre stratégie et votre position sur les fonds publics.

Nos experts accompagnent depuis plus de 15 ans toutes les organisations dans leurs gestions des affaires européennes et leur problématique de subvention publique

- Identifier les subventions
- Candidater à un appel
- Gérer un projet

Welcomeurope vous accompagne dans toutes les phases de vos projets

Fondée en 2000 par des associés français et néerlandais, Welcomeurope est un cabinet conseil indépendant de droit français qui assure ses services à travers l'Europe et à l'international.

Welcomeurope est la passerelle directe entre les institutions européennes et les acteurs de terrain pour l'obtention de fonds publics.

Chaque année, Welcomeurope assure

- Plus de 100 dossiers montés pour 70 clients privés, publics et associatifs en Europe
- Plus de 80 sessions de formation professionnelle
- Plus 10.000 abonnements sur son site

Conseil



jcollin@welcomeurope.com

Formation



training@welcomeurope.com

Eurofunding



premium@welcomeurope.com

